



Monsieur Jacques KRABAL
Député de la 5ème circonscription
de l'Aisne
Assemblée nationale
126, rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

La Plaine Saint-Denis, le **27 JUIN 2016**

Monsieur le Député-Maire,

Lors de l'audition du 24 mai dernier par la Commission du développement durable de l'Assemblée Nationale, vous m'avez interrogé, au titre de mes fonctions de Président délégué du directoire de la SNCF, sur la capacité du Groupe Public Ferroviaire à traiter de façon coordonnée et efficace des sujets impliquant différentes entités du Groupe et différents territoires.

Vous avez évoqué plus particulièrement les problèmes de gestion de la gare de Château Thierry, de vétusté des infrastructures et de maîtrise de la végétation, et plus généralement de qualité de service envers les voyageurs du quotidien.

Depuis le début de l'année, les équipes de SNCF Mobilités Picardie et SNCF Mobilités Champagne-Ardenne, en charge de l'exploitation de la ligne, ont participé à plusieurs réunions de travail avec les élus du sud de l'Aisne et les associations d'usagers pour travailler à l'amélioration du dit service. Un plan d'actions spécifique est désormais mis en œuvre pour traiter, de façon exhaustive, l'ensemble des causes qui impactent la production du service TER Vallée de la Marne.

Ce dernier, construit avec l'ensemble des parties prenantes, porte sur 3 axes majeurs et principaux que sont :

- la qualité de production,
- la qualité de l'information des voyageurs,
- et la qualité de la prise en charge en cas de situation perturbée.

Plusieurs actions concrètes sont d'ores et déjà visibles et la direction de lignes TER Vallée de la Marne a rencontré les présidents d'associations de l'axe afin de leur présenter le plan d'actions Production.

Par ailleurs, une communication sur les travaux du second semestre 2016 a été faite auprès des présidents d'association, dans les gares et les trains. Ces travaux, bien que situés en Champagne-Ardenne, impacteront la circulation de certains trains sur l'axe TER Vallée de la Marne en journée et en semaine.

Dans le cadre de ce plan d'action « qualité » mené avec le TER Vallée de la Marne et en complément des actions d'élagage programmées au second semestre 2016, SNCF Réseau a engagé deux actions fortes pour le traitement de la végétation :

- la mise en place d'un schéma directeur ambitieux (identification des zones à risques y compris chez les riverains, planification et suivi des priorités)
- la réduction des délais d'élagage des arbres considérés comme « dangereux » vis-à-vis de la sécurité de l'exploitation ferroviaire.

Ce plan d'action est financé sur fond propre par SNCF Réseau, lequel s'accompagnera également de recrutement de personnels dédié à ces missions. Malgré le travail engagé, une chute d'arbres survenue le 21 juin a de nouveau perturbé le trafic. Face à cette situation, je puis vous assurer de l'engagement plein et entier des équipes locales de SNCF Réseau pour l'obtention d'un résultat rapide et durable quant à la maîtrise de la végétation.


Enfin, et je sais qu'il s'agissait d'une de vos préoccupations majeures, les voies en gare Château-Thierry ont récemment été nettoyées. Toutefois, il convient de compter sur le civisme de chacun afin de maintenir la propreté des lieux.

Votre interlocuteur pour plus d'information sur ce plan est le Directeur Adjoint du TER pour la Picardie, Monsieur Dominique Normant.

Concernant la tenue d'une table ronde rassemblant l'ensemble des acteurs concernés, demande exprimée lors de mon audition et réaffirmée avec force dans votre courriel du 21 juin dernier, je vous confirme mon intention de me rendre personnellement à Château-Thierry pour l'organiser. Mon secrétariat va prendre l'attache du vôtre afin de convenir d'une date.

Conscient de la situation encore convalescente du TER Val de Marne, je vous prie d'agréer, Monsieur le Député-Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous,



Patrick JEANTET
Président délégué du directoire de SNCF
Président de SNCF Réseau